

Le Financement des infrastructures



Les sources traditionnelles se tarissent. Les Etats, surendettés, privilégient depuis des décennies les dépenses sociales. En Europe, la part des investissements publics dans les infrastructures a d'ailleurs été réduite de moitié depuis les années 1970, chutant de 5 à 2,5% du PIB. Les banques, pour leur part, font face à des besoins accrus de fonds propres et ont d'autres objectifs en tête.

Cette table ronde est dédiée à la question du financement des infrastructures, un thème central tant pour l'économie que pour les collectivités publiques et pour lequel de nouveaux modèles se font jour.



Table-ronde
Financement des
infrastructures



Lieu :
CCIG - 4 bd du Théâtre



Date & Heure :
mardi 1^{er} décembre 2015
08h30 > 10h00

Ce séminaire est gratuit mais l'inscription obligatoire
<http://www.ccig.ch/agenda/2015/12/Financement-des-infrastructures>

Apporteront leur vision et témoigneront de leurs expériences :

- ◆ **Antonio Hodgers**, conseiller d'Etat en charge du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie
- ◆ **Raymond Lorétan**, Président de Genolier Swiss Medical Network SA
- ◆ **Didier Linotte**, Président du Tribunal Suprême de Monaco, Professeur agrégé des facultés de Droit
- ◆ **M^e Patrice Lefèvre-Péaron** et **Philippe Maléa**, Associés Cabinet d'avocats franco-suisse Jeantet
- ◆ **M^e Alexandre Faltin**, Oberson Avocats

08h30 : Accueil des participants

**08h45 : Mot de bienvenue de
M. Jean-Noël Rey
Président de la CCIFS**

09h00 : Table-ronde sur le financement d'infrastructures

10h00 : Fin de la Table-ronde